

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M^{me} Sohier, M. Faucher.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente de signature : avenants au marché de travaux de l'école maternelle (lot « Plomberie-Chauffage-Ventilation », SANI-CHAUFFAGE, 1 008 € TTC ; lot « Menuiseries bois », LOUISE, 6 190,62 € TTC ; lot « Faux plafonds », SPN, 612 € TTC ; mission contrôle technique, QUALICONSULT, 420 € TTC).
- Présentation détaillée, par l'agence N.I.S., du Projet d'Aménagement et de Développement Durables établi dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Autorisation donnée à la Communauté de Communes du Pays de Falaise d'achever la procédure d'élaboration du PLU, dans le cadre de sa nouvelle compétence en la matière (5 abstentions).
- Tirage au sort de six Jurés d'Assises dans la liste électorale.
- Approbation du rapport annuel sur le fonctionnement, la qualité et le prix de l'eau, ainsi que du rapport annuel d'assainissement (exercice 2016).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de réserve foncière proposée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie, en vue du rachat de la friche ex-SHOPI.
- Validation de l'étude définitive réalisée par le SDEC Energie en vue de l'effacement des réseaux du Chemin de Marie Joly (partie basse) et de la Rue de la Gargotte. Coût global : 88 059,13 € ; part communale = 31 172,67 €.
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2017 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.
- Proposition d'une extension/modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, en vue de l'ajout de la compétence optionnelle « Production et distribution d'eau potable » (7 voix contre et 3 abstentions).
- Avis favorable à la poursuite de l'étude communautaire relative à la réalisation d'un diagnostic territorial sur l'exercice de la compétence scolaire.
- Refus de transférer au Président de la Communauté de Communes les pouvoirs de police exercés par le Maire.
- Signature d'un contrat de territoire avec le Conseil Départemental du Calvados permettant l'obtention de financements spécifiques pour des projets communaux. Sollicitation d'une subvention, dans ce cadre, pour l'effacement de réseaux de la Rue du Clos Michel.
- Revalorisation de l'indemnité de gardiennage de l'église (120,97 €/an, au lieu de 119,55 €).
- Admission en non valeur pour un montant de 437,04 € au budget Eau (2 voix contre).

Questions et informations diverses :

- prochaine réorganisation des rythmes scolaires (M. Kepa/ M^{me} Sohier) ;
- projet de travaux d'amélioration dans les vestiaires du stade (M. Kepa) ;
- stationnement sur trottoir Rue du Village (M^{me} Bouteiller).

Séance levée à 22h00.